

rite (1), se contenta d'alléger, de temps à autre, la lourde tâche qu'il léguait à l'avenir.

On vient de voir à quel état des esprits, à quelle exigence des temps obéissait le libre arbitre d'Auguste. Ces développements, quelque peu étendus qu'ils soient, suffisent, il me semble, à la démonstration de ma proposition principale, cette habile juxta-position de deux cultes, laborieusement amenée (2); et, dès cet instant, je pourrais apporter mes preuves de la persistance, au Condate, du culte cymrique et de ses monuments jusqu'à la destruction des idoles, sous Constantin, si quelques passages des textes, dont je me suis étayé, n'exigeaient une discussion préalable.

Je ferai d'abord observer que, dans l'historien Dion, le *sub prætextu festi ejus quod adhuc hodie Lugduni celebratur* (3) dénote une série sous-entendue de circonstances antérieures. Assurément, cette fête, ce prétexte de la convocation des notables gaulois, était, depuis un certain temps, un sujet de plaintes sérieuses de la part des Gaulois, et l'objet de leur antipathie. Pour que Drusus espérât les apaiser, en l'indiquant comme le but principal des délibérations à venir, il fallait nécessairement qu'il fût instruit à l'avance de leur opinion sur elle. Rien ne l'empêchait

(1) « Festina te lente. » (Sueton., *in August.*)

(2) Ce mélange du culte d'Auguste et des dieux gaulois, de ces dieux et des divinités romaines se rencontre à chaque page dans les recueils épigraphiques. On connaît des Mars-Britovius, Camulus, Cososus; des Diana-Arduinna; des Minerva-Bélisama; des Mars et Nemetona; des Jupiter Vulcain et Castor réunis à des Hésus, Kernunnos et Trigaranus, etc. Gruter, p. 227, n° 4, donne :

AVGVSTO SACRVM
ET GENIO CIVITATIS
BIT. VIV.

Et l'épigraphie némausate :

SANCTITATI
IOVIS ET AVGVSTI
SACRVM.

(3) V. ci-dessus, note (3).